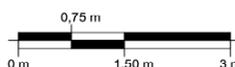




Collectif PSLA - ETAGE
Logement accession
LOGEMENT 12 : Type T2

Echelle 1/75e

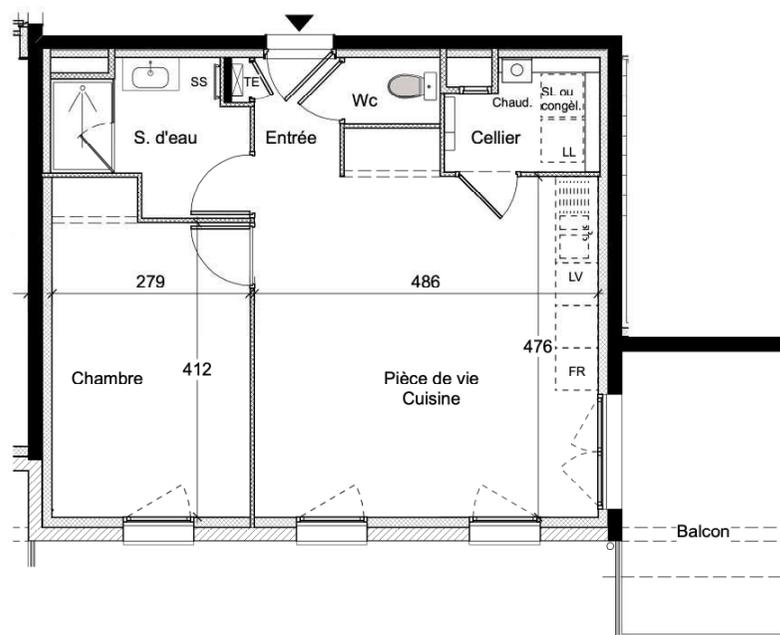


SURFACES

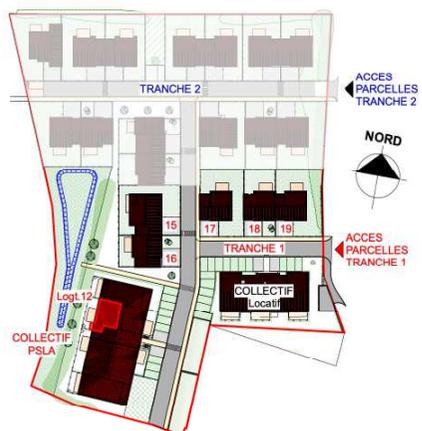
SURFACES HABITABLES en m2

Rez de chaussée	
Pièce de vie avec cuisine	23,95
Entrée	2,00
Salle d'eau	5,05
Wc	1,25
Cellier	3,10
Chambre	12,05
Total	47,40

Surfaces annexes	
Balcon	9,25



REPERAGE



Nota : "Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. Les retombées de poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas toutes figurées et peuvent être modifiées pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne saurait être inférieure à 2,00 m. Les éléments de cuisine et de mobilier sont présentés à titre indicatif. Seuls les appareils sanitaires sont fournis. L'implantation des radiateurs et des équipements électriques sera détaillé dans les plans techniques de l'opération."